PROVINCE DE NAMUR

ARRONDISSEMENT DE NAMUR

VILLE D'ANDENNE

Andenne, le 23 Septembre 1960

N° 1092

OBJET :
Machine à vapeur

Transmis à Monsieur le Gouverneur de la province à Namur, ~~pour avis et envoi à l'approbation royale~~, une délibération en ~~simple~~ double expédition par laquelle le ~~conseil communal~~ Collège Echevinal décide de autoriser la Sté anonyme des papeteries Godin à installer une chaudière à vapeur dans son établissement à Andenne.

Sont joints à la présente les documents ci-après :

ANNEXE
1° la délibération relative
2° la demande contenant les renseignements exigés
3° le plan en double de l'appareil
4°

Par le Collège :

Le Secrétaire,

Le Bourgmestre,

Bibliotheca-Andana (Col. Ville Andenne)